

A.W.F.
S.A. au capital de 150.000 Euros
SIEGE SOCIAL : 45, Rue Gustave Nicolle
76600 LE HAVRE
RCS LE HAVRE 420 310 567

FIDAL Société d'Avocats
SELAF au capital de 2.658.000 Euros
R.C.S. Nanterre D 775 726 433
70, rue Charles Laffitte - 76600 LE HAVRE
Tél. : 02 32 92 76 00
Fax : 02 32 92 76 01

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 OCTOBRE 2003

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

TRIBUNAL de COMMERCE du HAVRE
DÉPOT DU 8/9/04.....
R.C.S 98B358...A.18.50

Le 8 Octobre 2003 à 10 heures 30 :

Les Administrateurs se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Charles Alexandre KEITA,
- Monsieur Pierre PREVOST,
- Monsieur Roger DELORME,
- Monsieur Sylvain LE DANTEC.

Le Conseil peut valablement délibérer, plus de la moitié de ses membres étant présents.

Monsieur Charles Alexandre KEITA préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté sans observation par le Conseil.

Tel qu'il est rappelé, l'ordre du jour est le suivant :

- ORDRE DU JOUR -

- Nomination par cooptation d'un nouvel Administrateur en remplacement d'un Administrateur démissionnaire,
- Pouvoir pour les formalités.

Monsieur Le Président rend compte de l'évolution de l'activité de la Société au cours du dernier semestre, puis il présente et commente les perspectives économiques de la Société.

FP

HC
SL9

Monsieur le Président expose ensuite la démission de Monsieur Sylvain LE DANTEC de ses fonctions d'Administrateur pour des raisons personnelles et propose la nomination de Madame Christine KEITA en remplacement.

Toutes explications sont données en réponse aux questions posées.

Après avoir délibéré, le Conseil prend alors les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil décide de nommer Madame Christine KEITA, née le 29 Janvier 1975 à SAINT JEAN DE MAURIENNE (73), de nationalité française, demeurant 136, Rue de Verdun - 76600 LE HAVRE, en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Sylvain LE DANTEC, démissionnaire, et ce à compter de ce jour.

Madame Christine KEITA est nommée pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

La présente nomination par cooptation sera ratifiée par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

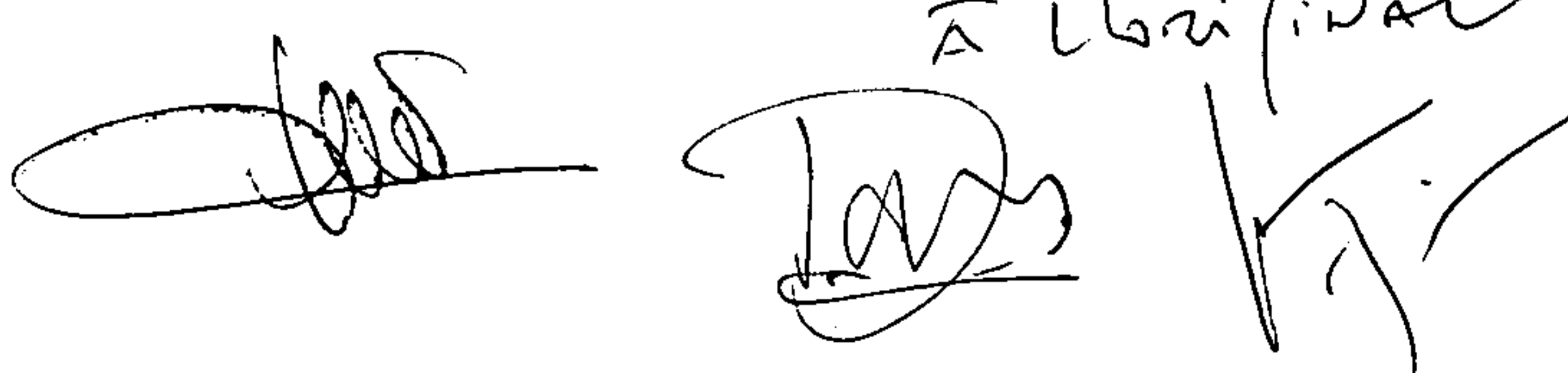
Le Conseil décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet de réaliser toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.


Christine Gouffon
A l'original